

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 48 (1907), p. 1-3

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1907\\_\\_48\\_\\_1\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1907__48__1_0)

© Société de statistique de Paris, 1907, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 1. — JANVIER 1907

### I

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1906

**SOMMAIRE.** — Adoption du procès-verbal de la séance du 21 novembre 1906. — Présentation de trois membres titulaires. — Présentation des ouvrages par M. le Secrétaire général. — Ouvrages de MM. Neymarck, de Foville et Poussin. — Nécrologie : M. Bosco. — Ouverture du scrutin. — Communication de M. Meuriot sur les progrès de Formose depuis la domination japonaise. — Fermeture du scrutin et dépouillement des votes. — Discussion sur la communication de M. Meuriot : MM. Schelle, Desroys du Roure, Fontaine, Cadoux.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Arthur FONTAINE, président.

Le procès-verbal de la séance du 21 novembre est adopté à l'unanimité.

Sont présentés au titre de *membre titulaire* :

M. ARSANDEAU, docteur en droit, sténographe au Sénat, 9, rue Montessuy, par MM. Fontaine et Fléchet ;

M. Henri LIMOUSIN, ingénieur, 58, rue Caumartin (IX), par MM. Levasseur et Charles Limousin ;

M. BERNARD, ingénieur à la Compagnie du Nord, 18, rue de Dunkerque (X), par MM. Schelle et Fléchet.

Il sera statué sur ces présentations dans la prochaine séance.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne lecture de la liste des ouvrages reçus depuis la dernière séance. Il signale particulièrement deux brochures de M. A. Neymarck (sur le *Développement de l'épargne française* et les *Conseils d'administration et les mandats électifs*) et le livre très intéressant de M. de Foville sur la *Monnaie*. M. le Président exprime le désir de voir publier dans le Journal un compte rendu de cet ouvrage : M. March se charge de ce travail. On trouvera la liste de ces ouvrages page 32.

M. BARRIOL présente au nom de l'auteur, M. Poussin, ancien élève de l'École polytechnique, membre agrégé de l'Institut des actuaires français, un *Traité élémentaire d'assurances sur la vie* ; il insiste sur l'intérêt tout particulier présenté par cet ouvrage, qui contient des idées personnelles exposées d'une manière très claire et il demande qu'un compte rendu en soit publié dans le Bulletin de la Société.

M. Lucien MARCH signale le décès d'un statisticien étranger qui n'appartenait pas

à la Société de statistique, mais qui faisait partie de l'Institut international de statistique. Le professeur Bosco, de l'université de Rome, est mort au mois d'août dernier. Il avait été attaché à la direction générale de la statistique d'Italie et, sous la direction de M. Bodio, il avait donné à la statistique pénale les développements que permet le système des bulletins individuels. A titre personnel, il a publié des études remarquées sur la criminalité dans les différents pays, études particulièrement délicates parce qu'elles exigent une connaissance approfondie des législations. L'œuvre de M. Bosco n'a pas d'analogue ; c'est à elle que devront se reporter ceux qui s'occupent de législation pénale comparée.

Son ancien directeur et ami, M. Bodio, écrivait dernièrement : « C'est une perte grave et très douloureuse pour la science et pour l'enseignement universitaire, dont il était une force et un ornement. » Ceux d'entre nous qui ont connu le professeur Bosco, qui ont pu apprécier la vivacité et la noblesse de son esprit, s'associeront à ces regrets.

M. le PRÉSIDENT dit que la Société s'associe pleinement à ces paroles d'éloge et de regret et qu'il en sera fait mention spéciale au procès-verbal.

M. le PRÉSIDENT annonce que le scrutin est ouvert pour le renouvellement du conseil.

La parole est donnée à M. MEURIOT pour développer sa communication sur les progrès de Formose depuis la domination japonaise.

M. MEURIOT rappelle que depuis cette prise de possession la population de l'île s'est élevée de 2 667 000 habitants à 3 079 000, soit un accroissement de 412 000 habitants ou 15 %.

Mais, tandis que l'accroissement des indigènes était de 13 %, celui des Japonais était de 413 % ; l'île compte en 1905 : 53 400 Japonais habitant principalement la partie nord (30 700) et les villes, ce qui est d'ailleurs le propre de toute immigration ; de plus, les hommes sont plus nombreux que les femmes.

L'état économique permet de constater de grands progrès : la production du riz a doublé depuis 1898 et le rendement actuel est de 15 millions d'hectolitres. Celui des pommes de terre a quadruplé (680 000 tonnes) ; le blé même, dont la culture est relativement peu importante, a décuplé (67 000 hectolitres).

Dans la production animale on constate des progrès analogues : le premier rang est occupé par la race porcine (976 000 têtes).

Les minéraux, la houille, le soufre, etc., sont également en progrès d'extraction ; la production de l'or est de 1 503 kilogr. contre 41 en 1899.

Le commerce n'était en 1896 que de 25 861 000 yens et il est passé en 1905 à 45 917 000 yens ; cette augmentation provient principalement du commerce avec le Japon, qui augmente de 5 828 000 yens à 20 587 000 yens. Ce pays tient le premier rang aussi bien pour l'exportation que pour l'importation et le mouvement des ports est passé de 2 462 000 à 3 288 000 tonnes.

Enfin le budget de Formose se présente dans des conditions exceptionnellement favorables. Les revenus sont passés de 2 616 000 à 22 270 000 yens et la subvention primitive du Japon, qui était de 8 098 000 yens, est tombée à 15 786 yens.

En résumé, il y a un progrès remarquable qu'il paraissait intéressant de constater et de signaler.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Meuriot de sa très intéressante communication et, avant d'ouvrir la discussion, clôt le scrutin et demande aux deux plus jeunes membres présents d'effectuer le dépouillement des votes.

M. SCHELLE demande dans quelles conditions ont été établies les statistiques commentées par M. Meuriot ; il s'étonne de la précision des chiffres distingués en population indigène et japonaise et surtout de ceux relatifs aux salaires de ces deux catégories d'habitants.

M. MEURIOT dit que les chiffres ont été établis par l'Office impérial de Tokio, mais il lui semble que la précision indiquée est très naturelle, car il ne s'agit en somme que d'un pays dont la population est celle de trois départements français et qu'étant donnés les moyens d'investigation dont dispose l'Office impérial japonais

de statistique, il a dû lui être très facile de faire les recensements et statistiques indiqués.

M. DESROYS DU ROURE demande quelques renseignements sur la décomposition du budget des dépenses : M. Meuriot donne le détail des chapitres.

M. CADOUX trouve la production du riz très élevée (34 hectolitres par hectare) : il croyait que les Carolines, qui ont une production de 31 hectolitres environ, étaient tout à fait en tête des pays producteurs de cet aliment. M. Meuriot croit que les chiffres sont exacts et qu'il y a eu une poussée de production considérable.

M. le PRÉSIDENT proclame les résultats du scrutin :

Nombre de votants : 82; majorité absolue : 42.

Ont obtenu :

Pour la *présidence en 1907* : M. MARCH . . . . . 81 voix.

Pour la *vice-présidence pour trois ans* : M. LIMOUSIN (Charles) . . . 76 voix.

Pour les fonctions de *membres du conseil pour trois ans* :

MM. DESROYS DU ROURE. . . . . 81 voix.

CADOUX . . . . . 81 voix.

Le bureau et le conseil se trouvent donc composés de la manière suivante, pour l'année 1907 :

<i>Président</i> . . . . .	M. Lucien MARCH.
<i>Vice-présidents</i> . . . . .	MM. Albert DELATOUR, PAYELLE, Charles LIMOUSIN.
<i>Secrétaire général</i> . . . . .	M. Edmond FLÉCHEY.
<i>Trésorier-archiviste</i> . . . . .	M. Paul MATRAT.
<i>Membres du conseil</i> . . . . .	MM. Léon VASSILIÈRE, Alfred BARRIOL, Charles LAURENT, MALZAC, DESROYS DU ROURE, CADOUX.

M. le PRÉSIDENT, sans vouloir empiéter sur l'installation officielle de janvier, félicite son successeur et les nouveaux membres du conseil.

M. MARCH remercie chaleureusement et dit qu'il fera tous ses efforts pour que l'année 1907 soit féconde en travaux.

L'ordre du jour des lectures à faire dans les prochaines séances est fixé comme suit :

1° Communication de M. Malzac sur *les pensions civiles et la période transitoire*;

2° Communication de M. Neymarck sur *la balance internationale des paiements*. — *Quel pourrait en être le cadre au point de vue statistique* (à propos d'une communication de M. A. Gruber à l'Institut international de statistique);

3° Communication de M. de Colonjon sur *la Composition et l'importance de la fortune de l'État français*;

4° Communication de M. Neymarck sur *les Émissions et les remboursements des obligations de chemins de fer en 1906*. — *La Dette publique*; — *les emprunts des compagnies*.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire général,  
E. FLÉCHEY.

Le Président,  
A. FONTAINE.